

# Prévention et Secours Civiques de niveau 1

7 Heures de formation

## Objectif:

L'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne, les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile.

A la fin du stage le participant sera capable d'exécuter une action citoyenne afin de porter assistance à une personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

## Stagiaires:

- **Nombre:** 8 à 10
- **Statut:** La formation est accessible à toutes personnes d'un âge minimum 10 ans.
- **Pré-requis:** aucun pré-requis particulier

## Coût de la formation :

- 60 euros Par personne.

## Compétences Abordées:

- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- Réaliser les gestes de secours face à une personne :
  - Victime d'une obstruction des voies aériennes ( personne s'étouffe),
  - Victime d'un saignement abondant,
  - Inconsciente mais qui respire
  - En arrêt cardiaque
  - Victime d'un malaise
  - Victime d'un traumatisme

## Equipe pédagogique:

- 1 formateur de compétences " prévention et secours civique de niveau 1"
- 1 aide formateur ( optionnel )
- 1 référent de formation titulaires du diplôme Formateur de Formateur des compétences "prevention et secours civiques de niveau 1"

## Evaluation:

- L'évaluation est effectuée tout au long de la formation et son but est formatif. Aucun examen final n'est mis en place pour évaluer les compétences acquises. Afin d'obtenir le certificat, il faut :
  - Avoir participé à l'ensemble de la formation "PSC1"
  - Avoir participé à au moins une mise en situation.

## Mise à jour des compétences:

Aucunes mise à jour n'est obligatoire. Cependant, il est fortement conseillé aux personnels détenteur de ces compétences d'entretenir leurs capacité régulièrement par des stage de maintien des acquis.

**Equivalences:** L'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) est admise comme équivalent au PSC1. Cependant il est fortement conseillé de participer à une mise à jour des connaissances.

Comment s'inscrire :

- télécharger le document intitulé " préinscription stage PSC1" le compléter et le renvoyer :
  - soit par courrier à l'adresse suivante :  
CODEP FFEISSM 74 - Groupe de travail secourisme-  
97 avenue de Genève 74960 Annecy
  - Soit par internet:  
[secourisme@ffessm74.fr](mailto:secourisme@ffessm74.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez nous contacter par mail:

[secourisme@ffessm74.fr](mailto:secourisme@ffessm74.fr)



**Info stage – Prévention et Secours Civiques (PSC)**

CODEP FFEISSM 74 – Groupe de Travail secourisme – 97 Avenue du Genève — 74000 Annecy Cedex –

Mail : [secourisme@ffessm74.fr](mailto:secourisme@ffessm74.fr)



**Info stage – Prévention et Secours Civiques (PSC)**

CODEP FFESSM 74 – Groupe de Travail secourisme – 97 Avenue du Genève — 74000 Annecy Cedex –

Mail : [secourisme@fessm74.fr](mailto:secourisme@fessm74.fr)